

DÉCLARATION DE M. FRANÇOIS HOLLANDE, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, SUR LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DU GOUVERNEMENT ET SUR LE DÉVELOPPEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT, À CLERMONT-FERRAND (PUY-DE-DÔME) LE 20 FÉVRIER 2013.

20 FEBRUARY 2013 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le président du Conseil régional, cher René SOUCHON,
Monsieur le président du Conseil général, cher Jean-Yves GOUTTEBEL
Monsieur le maire, cher Serge GODARD,
Mesdames et Messieurs les parlementaires, je ne vous citerai pas tous,
Mesdames et Messieurs les élus,
Messieurs les présidents des Chambres consulaires,
Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises,
Mesdames, Messieurs,

Je vous retrouve avec plaisir, ici à Clermont, dans une salle où j'ai dû, dans un passé qui n'est pas si lointain, faire des réunions dans un autre cadre. Je vous retrouve ici, à Clermont-Ferrand, en Auvergne, pour parler d'une ambition, la nôtre : celle du numérique, celle de l'avenir, celle de la préparation de la croissance de demain.

Ici, en Auvergne, vous avez montré l'exemple. Vous le montrez souvent. Il y a quelques jours, je me rendais au Mali. J'étais à Tombouctou et j'ai eu l'honneur car c'est un honneur de rencontrer le 92^{ème} régiment d'infanterie, basé ici à Clermont, et le général BARRERA. J'ai même eu droit à des panneaux, des affiches, des drapeaux d'un club sportif que je ne citerai pas pour ne pas me mettre mal avec le Top 14.

Oui l'Auvergne, région traditionnelle, est capable d'être en pointe ! Nous le voyons bien sur le plan de l'industrie. Nous le voyons aussi sur le plan agricole et j'aurais également l'occasion de le constater au prochain salon qui va ouvrir samedi. Mais l'Auvergne a fait le choix depuis de longues années en anticipant sur des évolutions d'être parmi les régions d'avant-garde sur l'accès au haut débit et maintenant au très haut débit. Je suis donc venu vous parler de la croissance de demain.

Vous pourriez me demander de parler d'abord de la croissance d'aujourd'hui ! Il est vrai que l'année 2013 est encore difficile. Certes, nous sommes sortis d'une crise, celle de la zone euro. Des mesures ont été engagées depuis plusieurs mois pour permettre de déclaircir l'horizon. D'une certaine façon, je considère que nous y sommes parvenus. Les craintes que nous pouvions avoir, les doutes qui pouvaient exister, la défiance des marchés à l'égard de la zone euro, n'ont plus lieu d'être.

Ce n'est pas parce que nous sommes sortis de cette période d'agitation, d'inquiétude et d'appréhension que nous sommes pour autant sortis de la crise économique. En tout cas de la crise économique européenne. N'oublions pas cette réalité, même si elle nous fait mal : partout dans le monde la croissance est forte. En Chine, en Inde j'y étais il y a encore quelques jours les taux de croissance sont supérieurs à 7 - 8%. Même aux États-Unis, une des principales puissances économiques du monde je rappelle que la première, c'est l'Europe la croissance devrait être à 2 ou 3%.

Qu'est-ce qui fait qu'en Europe, il y a une croissance qui est ralentie pour ne pas dire une récession ? C'est parce que se sont accumulés, depuis plusieurs mois, pour ne pas dire plusieurs années, des plans d'austérité qui, pour une part, avaient été justifiés par des excès dans la gestion des finances publiques de beaucoup de pays européens et par les désordres bancaires qui s'étaient aggravés encore avec la crise.

Dans l'année 2012, la croissance économique en France sera nulle. Les deux premiers trimestres avaient été négatifs, c'est-à-dire que nous étions en récession au premier semestre. Cela s'est rétabli au troisième trimestre et cela s'est aggravé au dernier trimestre, où nous avons connus un décrochage de 0,3 points.

On pourrait se dire qu'en comparaison, dans le reste de l'Europe, la zone euro a décliné de 0,6 point. L'Allemagne que l'on prend toujours en modèle a décliné également de 0,6 point. Je ne vous fais pas la liste de ce qui s'est produit en Espagne, en Italie ou au Portugal, où il y a une récession profonde. Je

reviens de Grèce, j'y étais hier. Eux vivent leur 6ème année de récession : 25% de la production en moins par rapport à ce qui existait il y a 6 ans. Voilà la situation. Nous devons la regarder en face et, en même temps, nous savons que nous avons toutes les conditions pour une reprise, dès lors que nous faisons les efforts nécessaires.

Pour ce qui concerne la croissance pour 2013, la Commission européenne fera connaître ses estimations vendredi. Le gouvernement de Jean-Marc AYRAULT fera à son tour valoir ses prévisions à la fin du mois de mars. Vous savez qu'il existe maintenant un Haut Conseil des finances publiques qui devra établir, début avril, ce que sera la prévision de croissance pour 2013 et 2014 et le déficit budgétaire qui peut y être associé.

Nous connaissons donc le contexte. Le cap que j'ai choisi, c'est à la fois de redresser les comptes publics parce que c'est une obligation, pas simplement au nom de nos engagements européens, mais une obligation par rapport aux générations futures. Je ne veux pas laisser, au cours de mon quinquennat, une dette qui aurait progressé encore et qui pourrait atteindre 100% de la production nationale si nous ne mettons pas bon ordre et en même temps donner à la croissance toute sa place par l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Je veux vous y encourager.

Je veux vous faire comprendre que nous pouvons faire les deux en même temps. Ce sont deux mouvements : le mouvement pour le rétablissement de nos comptes, le mouvement pour le retour de la croissance. Il n'y a pas de contradiction. Plus tôt on rétablira nos comptes, plus tôt la confiance reviendra. Et plus tôt nous aurons mis de la croissance en plus, plus tôt nous pourrons rétablir nos comptes. C'est en définitif le même processus.

Le sérieux budgétaire est déjà engagé et sera poursuivi. Je rappelle que le déficit public en 2011, s'établissait à 5,2% de la richesse nationale. Il sera descendu à 4,5% fin 2012. C'est déjà une première étape. En 2013, nous continuerons dans cette trajectoire. Comme la relevé la Cour des comptes, c'est un effort considérable qui a été mené, inédit, historique.

Nous aurons donc, compte tenu des prévisions de croissance, à faire en sorte d'atteindre le plus près possible cet objectif. Il ne s'agit pas d'ajouter des mesures aux mesures parce que nous ne voulons pas tomber dans laustérité. Cela aggraverait encore les conditions de vie de nos concitoyens et pénaliserait les potentialités de croissance. Il a d'ailleurs été demandé beaucoup aux Français et notamment par la fiscalité, même si ce sont les plus favorisés qui seront les plus sollicités.

Il est demandé, il sera demandé encore, aux administrations de maîtriser les dépenses, de rechercher toutes les formes d'économie. En réalité, il y en a qui ne sont pas éprouvantes. Nous en avons fait le constat, en allant dans l'entreprise Almerys, où nous voyons bien qu'avec la nouvelle technologie, nous pouvons avoir une meilleure organisation de nos soins, une meilleure prévention sans que nos concitoyens soient lésés et qu'ils en sortent, au contraire, davantage protégés.

Nous aurons aussi à évaluer des politiques publiques. C'est ce que nous faisons pour les aides aux entreprises, la formation professionnelle et pour certaines prestations. Est-ce que cela correspond bien à l'objectif ? Est-ce suffisamment bien ciblé ? Est-ce que cela vise les personnes que nous voulons véritablement encourager ?

Cet objectif de maîtrise concernera aussi les collectivités locales. Je sais qu'un effort leur est également demandé. Elles doivent prendre la mesure de ce que nous vivons et prendre leur part dans la maîtrise des déficits. Nous devons aussi toujours dans la même idée des deux mouvements préserver leur capacité d'investissement. Parce que ce sont les collectivités locales qui assurent les 3/4 de l'investissement public en France.

Alors, comment faire ? Aujourd'hui même, j'ai pris la décision de dégager 20 milliards d'euros pour les collectivités locales et pour les hôpitaux. 20 milliards d'euros de prêts à des taux très avantageux et très privilégiés, d'une durée supérieure à 20 ans et qui permettront donc aux collectivités locales de pouvoir trouver les financements nécessaires pour leurs investissements. Et notamment pour ces investissements, dans les technologies de demain.

Le défi aujourd'hui, c'est la croissance. Elle doit être tirée par l'investissement. Non pas que la demande des ménages ne doive pas être également sollicitée : nous savons bien les conditions aujourd'hui du pouvoir d'achat. Mais c'est par l'investissement que nous devons améliorer la compétitivité et nous donner les éléments de croissance. C'est le sens du pacte de compétitivité qui a été voté par le Parlement et je remercie les élus qui y ont contribué. 20 milliards de déléguement de charges pour les

Parlement et j'en remercie les élus qui y ont contribué. 20 milliards d'annulation de charges pour les entreprises vont être dégagés d'ici fin 2015. C'est aussi l'idée de la BPI qui tiendra son premier Conseil d'administration demain à Dijon. Elle va permettre, avec les régions, de pouvoir mieux financer les entreprises, de pouvoir leur apporter des prêts à durée longue et en même temps des participations en fonds propres, dont les PME et les entreprises innovantes ont absolument besoin.

Cette volonté de croissance, c'est également la priorité donnée à l'emploi et à l'emploi des jeunes. J'encourage tous ceux qui ont quelques responsabilités à aller vers des emplois d'avenir (pour ce qui concerne le secteur public et le secteur associatif) et vers les contrats de génération (pour ce qui concerne le secteur privé). A chaque fois que l'on met un jeune dans la situation d'avoir une visibilité pour le début de sa vie, c'est un outil que nous offrons, pas simplement à une famille, mais à la croissance en France.

Il y a enfin l'accord qui a été signé avec les partenaires sociaux certains d'entre eux en tout cas pour ce que l'on appelle la sécurisation de l'emploi : faire que les entreprises puissent embaucher sans crainte et que les salariés ne puissent pas redouter d'être licenciés & anticiper, préparer, s'adapter aux mouvements de la conjoncture. Cet accord très important va être transposé au Parlement dans les prochaines semaines. L'engagement que j'ai pris auprès des partenaires sociaux, parce que je respecte la démocratie sociale, c'est que cet accord, pour l'essentiel, puisse se retrouver dans la loi de la République.

La croissance, c'est également la préparation de l'avenir et c'est donc le jeu du numérique.

A plusieurs reprises dans son histoire industrielle, la France a été capable d'être en avance, de prendre des risques et des paris technologiques. On se souvient de ce qui a été l'aéronautique ou le TGV, de ce que le général de GAULLE avait conçu avec des fortunes diverses, mais c'était aussi un pari : le « Plan calcul », « Concorde » et que Georges POMPIDOU avait poursuivi. Parce qu'il y a toujours eu une ambition industrielle pour la France. C'est cette ambition-là qui s'est perdue ces dernières années. Peut-être avec l'idée que nous pouvions être un pays de services, avec de hautes technologies, de grandes performances.

Nous avons besoin de l'industrie et le service. Nous en avons eu encore l'illustration aujourd'hui. Pour pouvoir bénéficier des usages cela est le service : améliorer la vie quotidienne, répondre à des besoins faut-il encore qu'il y ait des machines, qu'il y ait des technologies et donc une recherche, un développement, une fabrication. Nous pouvons, dans l'économie du XXI^{ème} siècle, prendre de l'avance aussi. C'est sur le numérique, sur le très haut débit qui en est une illustration, que nous pouvons être les meilleurs.

Pourquoi cette prétention ? Parce que nous disposons dorénavant et déjà de nombreux atouts : d'abord, la qualité de nos ingénieurs, de nos techniciens & ensuite, des entreprises certaines sont présentes ici qui sont déjà dans les réseaux, dans les logiciels, qui ont pris toute leur place et qui créent de l'emploi. L'économie numérique dans notre pays représente déjà 5% du PIB, 1 million de salariés. Mais il manque encore des outils essentiels, notamment des infrastructures. C'est là que nous rencontrons le Très Haut Débit (THD).

J'ai souhaité venir ici pour illustrer cette ambition car ici, en Auvergne, toutes les collectivités se sont rassemblées, région et départements, pour rendre accessible à tous, le THD. Le THD a plusieurs vertus. Premièrement, il renforce la compétitivité des entreprises. Chaque fois qu'on peut augmenter la rapidité de l'information, la sécurité de l'information, cela renforce les entreprises déjà installées.

Cela permet, en plus, d'améliorer l'attractivité du territoire. On parle beaucoup, pour attirer les entreprises venant de l'étranger, de ce qu'il faut faire pour notre propre marché. Il y a les éléments de coût, il y a des éléments de fiscalité on les connaît il y a les infrastructures qui comptent, il y a le savoir-faire Parmi ces infrastructures et dans le cadre de ce savoir-faire, il y a le THD. Aucune entreprise ne s'installera dans une zone où elle n'est pas sûre qu'il y aura, dans un délai très court, le THD.

Deuxième vertu, deuxième atout : plus de fluidité, plus de simplicité dans les échanges entre les entreprises et avec les clients, plus de rapidité avec les administrations grâce aux capacités démultipliées de transfert de données, dès lors que ces informations sont sécurisées.

Troisième atout : le THD permet de créer de nouveaux services, qu'il n'était même pas possible d'imaginer. Par exemple : des vêtements intelligents qui surveillent les paramètres de santé, mais aussi des aides à la vie quotidienne des personnes dépendantes ou une gestion active de la consommation

d'énergie. De plus en plus, nous pourrions disposer d'économies d'énergie grâce aux informations transmises par le THD qui réglera nos réseaux de chaleur ou notre chauffage. Même pour les entretiens de maintenance, pour les administrations, nous pouvons imaginer, par le THD, des liens qui se feraient plus directement. Bref, tout cela va changer, révolutionner le secteur de la santé, de l'éducation.

Aujourd'hui même, au Conseil des ministres, a été défini un plan numérique pour les écoles, les collèges et les lycées. Cependant, il ne suffit pas d'acheter du matériel ou d'acheter même des logiciels pour les établissements ou pour les élèves. Faut-il encore former les enseignants, avoir des logiciels que les éditeurs devraient publier, développer le numérique pour l'éducation parce que c'est un élément de la compétition à l'échelle du monde. Oui, cela va changer aussi, les modalités d'administration, les formes de création d'emplois. C'est donc un défi majeur.

Cela va aussi changer la perception que l'on a des territoires, parce que le THD abolit les distances. Chaque citoyen, où qu'il vive en France, doit pouvoir disposer de nos services pour sa formation, sa santé, ses loisirs. C'est donc un facteur d'égalité. Les entreprises doivent avoir la même possibilité de réussir où qu'elles soient implantées.

Non pas pour dire que nous ne ferons pas les infrastructures ferroviaires, qui sont prévues pour un certain nombre de territoires. Je prends des précautions ! Nous en avons besoin : il faut quand même déplacer les personnes et ici il y a du retard. Il s'agit aussi de permettre à des entreprises installées ici, ou à des personnes vivant ici, de disposer des mêmes conditions d'activité économique que partout ailleurs. Cela change aussi pour les banlieues, les zones rurales. Mais faut-il encore qu'il y ait, au-delà de ce principe d'égalité, la possibilité de faire accéder tous les Français, tous les citoyens à cette haute technologie. Cela reste le rôle de l'Etat et de la Nation.

Parfois, nous nous interrogeons : à quoi sert l'Etat ? Son rôle est à la fois d'anticiper, de préparer, d'engager les investissements de demain c'est l'Etat stratège et c'est aussi l'Etat solidaire, l'Etat républicain qui doit assurer l'égalité de tous devant les services publics, devant la santé et devant l'accès aux hautes technologies. C'est la raison pour laquelle, aujourd'hui même, j'ai pris la décision, conformément à un engagement qui avait été pris devant les Français durant la campagne présidentielle, de dégager 20 milliards d'euros dans les 10 ans qui viennent, pour l'accès au THD.

Comment se répartiront les efforts ? Le tiers le plus rentable sera assumé par les opérateurs, ils y sont prêts. Un tiers en zone moins dense, sera cofinancé par les opérateurs à partir des infrastructures déployées par les collectivités. C'est ce que nous avons vu ici. Le dernier tiers, un peu plus de 6 milliards sur les 20 milliards, proviendra de l'Etat et des collectivités pour permettre à chaque citoyen, même s'il vit dans une zone déshéritée fragile, de pouvoir accéder au THD. Cet engagement à long terme, pour qu'il soit tenu, supposera que nous rassemblions tous les acteurs l'Etat, les collectivités locales, les opérateurs dans le cadre d'un établissement public qui sera chargé de coordonner, d'accompagner financièrement le déploiement des réseaux.

L'Etat organisera la péréquation et prendra à sa charge en moyenne 50% du besoin de subvention de l'investissement des collectivités maîtresses d'ouvrage. Ces sommes seront notamment prélevées sur les crédits affectés à ce qu'on appelle le programme d'investissement d'avenir. Mais elles seront également abondées par les redevances versées par les opérateurs pour l'utilisation des fréquences Télécom. Ce qui veut dire que les opérateurs participeront, eux aussi, à l'abondement qui permettra à l'Etat, non pas de le verser à la caisse générale mais de l'affecter au financement du THD pour les zones les moins favorisées de notre pays. Quant aux collectivités locales, pour lesquelles assurent le financement de ces infrastructures, elles auront accès aux fonds du livret A qui est collecté par la Caisse des dépôts à des taux très privilégiés.

Ma volonté, c'est que d'ici 5 ans, 50% de la population puisse être couverte par le THD et 100% sur 10 ans. Les guichets de subvention de l'Etat ouvriront dès avril prochain. La ministre est là, et pourra fournir toutes les informations. Ces guichets de subvention seront d'autant plus généreux, que ce seront les collectivités qui présentent les projets prioritaires qui appelleront les financements. Nous avons besoin aussi d'un cadre clair pour les opérateurs. Je sais ce que je leur demande. Là aussi, c'est un pari industriel. Ces opérateurs ont besoin de stabilité et de visibilité. La stabilité, c'est par rapport aux règles fiscales : il n'y aura aucun prélèvement supplémentaire sur les opérateurs, qui ne soit affecté à l'investissement dans le secteur des télécommunications. La visibilité, c'est de leur permettre

et là aussi c'est notre responsabilité, Etat et collectivités locales de disposer de la main d'œuvre nécessaire pour le déploiement de ces infrastructures.

Là encore, aujourd'hui même à Cournon, j'ai vu des jeunes salariés qui avaient été formés en quelques mois pour mettre en place ces infrastructures. Là encore, le contrat de génération peut être une formule tout à fait précieuse pour former ces jeunes. 10 000 emplois à peu près seront nécessaires pour le déploiement du THD.

Enfin, nous devons en terminer avec le réseau de cuivre nous en avons quelques traces et installer partout le Très Haut Débit. L'infrastructure nécessaire, le THD, ne suffit pas. Nous devons aussi créer un environnement favorable pour les entreprises numériques.

Là encore, nous avons mis plusieurs outils à leur disposition. J'ai rappelé ce qu'était la Banque publique d'investissement : elle était conçue pour le développement des PME, elle sera plus directement encore mobilisée pour l'innovation. Le crédit impôt-recherche a été élargi aux PME innovantes. Le gouvernement a décidé, d'orienter 150 000 millions deuros du programme d'investissement d'avenir vers les technologies clés dont la filière numérique. Beaucoup d'entreprises pourront bénéficier de ces fonds, dès lors qu'elles opèrent dans les technologies de demain, c'est-à-dire ce que l'on appelle les objets intelligents, l'exploitation massive de données, l'informatique en nuage, la sécurité des systèmes d'information, bref, tout ce qui fera les usages de demain. Au-delà du financement du projet, nous devons également appuyer les entreprises innovantes et leur permettre d'avoir des financements en fonds propres.

Enfin, il y a la mutation des mentalités. C'est bien de développer des technologies, c'est indispensable d'aider les entreprises, c'est fondamental de leur assurer le meilleur environnement. Cependant nous devons former, qualifier des jeunes et les moins jeunes à ces technologies. Nous devons aussi permettre le développement des usages et là, c'est de démocratie qu'il s'agit. Si ces hautes technologies et ces moyens d'information, si ces facteurs de connaissance et de savoir, sont captés par les mêmes catégories, en laissant les plus démunis et les territoires isolés hors de cette nouvelle révolution des techniques et des modes d'informations, nous aurons aggravé les inégalités.

Nous avons donc le devoir de bâtir une éducation, une formation et une information qui permette à tous de pouvoir non pas seulement accéder ils le pourront tous mais de pouvoir le faire à des conditions financières abordables. Là aussi, il peut y avoir une tarification qui décourage et qui dissuade. Nous devons réfléchir aux modes d'accès de tous à ces informations. De la même manière que nous devons faire attention à ce que dans cette longue chaîne qui va du matériel jusqu'à l'usage il n'y ait pas des acteurs qui puissent prendre une partie de la rente.

Nous savons bien l'enjeu même si je ne veux pas citer de grands groupes et de grands noms de l'Internet. Ils disposent des tuyaux et ils assèchent en réalité les contenus. Néanmoins, le jour où il n'y aura plus de contenu à quoi serviront les tuyaux ? Si les contenus ne sont pas rémunérés, qui financera demain la création, la culture, l'information et la presse qui se trouvent menacées ?

J'ai pu convaincre Google de signer un accord avec la presse française pour lui assurer justement la mutation vers la presse numérique. Nous voyons bien qu'il y a, là encore, un enjeu démocratique, pour permettre que notre pays qui a fait de l'exception culturelle, de la culture de l'écrit aussi une de ses identités puisse préserver également sa tradition, son histoire à travers les technologies de demain.

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que j'étais venu vous dire ici à Clermont en Auvergne. Un message de confiance et de espoir, un message d'encouragement par rapport à ce qui nous attend. Parce que même si nous luttons, chaque jour, pour que notre déficit recule, pour que notre croissance progresse, beaucoup s'interrogent y compris dans notre pays. Est-ce que l'on a un avenir ? Est-ce que l'on a une place ? Est-ce qu'il y a encore un destin pour la France ?

Certes, quand la France est à sa place, joue son rôle en Europe et dans le monde, nous en éprouvons une légitime fierté. En même temps, nous savons bien que nous exposons, notamment au Mali, nos soldats. Mais nous pouvons aussi montrer que nous sommes une nation d'excellence. La France, ce n'est pas n'importe quel pays et je le constate à chacun de mes déplacements, chaque fois que je suis reçu. C'est la France qui est en cause, pas ma personne. Elle est regardée, elle est espérée, elle est attendue. Nous sommes un pays qui a une histoire, des valeurs, des principes, un pays qui a réussi de grandes choses.

Nous en sommes encore conscients et nous allons le démontrer. Quelle que soit la rigueur des temps elle

nous en sommes encore capables et nous allons le démontrer. Quelle que soit la rigueur des temps en est là, peut-être moins rude que dans beaucoup d'autres pays européens nous pouvons montrer que nous préparons l'économie et la France de demain. Ici, je le dis avec d'autant plus de confiance que l'Auvergne vous a montré l'exemple. Merci.